

Réf: Dossier 478578

Avis de constitution

SOCIETE « DIAM-IVOIRE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI SOLEIL LOT 1960
SECTION OE PARCELLE 892, 10 B? 2720 ?BIDJAN 10., Lot
1964, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAM-IVOIRE »

Objet : -ACTIVITES MINIERES
- EXPLOITATION MINIERES

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.00) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI SOLEIL LOT 1960
SECTION OE PARCELLE 892, 10 B? 2720 ?BIDJAN 10., Lot
1964, Ilot 0

Dirigeant(s) M SIDIBE SEKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01486 du 03/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07564/GTCA/RC/2026 du 03/02/2026

